

Mi-mandat : une opportunité à ne pas rater pour communiquer

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

La communication de mi-mandat est essentielle pour renouer le dialogue avec la population, mais également pour permettre à l'équipe en place de trouver un second souffle et éventuellement d'affiner son projet.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'élu.e sera en capacité de :

- Connaître les engagements de campagne et la feuille de route de la mandature
- Analyser son action politique : les échecs et les réussites
- Élaborer une stratégie en fonction des objectifs à atteindre
- Acquérir les outils et les méthodes pour bâtir votre plan de communication à mi-mandat

Description / Contenu

Réaliser le diagnostic de la situation

- Les avancées du mandat, le bilan accompli, les fiertés et les réussites
- Les axes d'amélioration (organisationnels, humains, communication, etc.)
- La segmentation de la population (publics cibles)
- La mise en message des priorités
- L'identité et la réputation
- Absence, présence, distance : quels moyens au service de votre stratégie ?

Bâtir son plan de communication de mi-mandat

- Construire un argumentaire sur les réalisations de l'équipe
- Anticiper sur les objections, contradictions et attaques
- Elaborer des actions spécifiques de communication : actions de mi-mandat, manifestation, événement, etc.
- Les règles en matière de communication électorale
- Le rôle et les limites du journal municipal, des réseaux sociaux
- Tenir une réunion publique ou plusieurs...

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe
- Alternance de théorie et de pratique
- Une synthèse du séminaire est remis en fin de journée
- Prise d'engagements

Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Christian Veyre

3 en 1, Christian Veyre a plusieurs casquettes. Il journaliste indépendant, consultant en communication, mais également adjoint à la jeunesse et des sports dans la commune de Hédé-Bazouges (35). Il a travaillé pendant plus de 20 ans pour la presse grand public, professionnelle et territoriale (collectivité de plus de 450 000 habitants) en tant que rédacteur en chef ou directeur éditorial. Il collabore, aujourd'hui, avec des entreprises de presse, des maisons d'éditions, mais aussi des associations ou des collectivités. Il intervient, également, dans différentes écoles (Mediaschool Rennes, Lyon 3, IEP de Rennes, THE LAND...) et anime des séminaires et des tables rondes. Il a, par ailleurs, et par deux fois, été récompensé du prix Cap Com de la communication territoriale.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État